

# Info Cultures maraîchères

## 14/2018

13 juin 2018

Prochaine édition le 20.06.2018

### Sommaire

Éliminer l'abutilon à fleurs jaunes (Abutilon theophrasti) !	1
Bulletin PV Cultures maraîchères	1

### Éliminer l'abutilon à fleurs jaunes (Abutilon theophrasti) !



Photo 1. Un abutilon à fleurs jaunes avec sa première fleur (photo de R. Total, Agroscope, datée du 11 juin 218).

La floraison de l'abutilon à fleurs jaunes a commencé. Originaire d'Asie, cette plante a un aspect particulier. Ses feuilles sont duvetées et de forme semblable à celles du tilleul. Les fleurs sont jaune-orange et les fruits sont des capsules anguleuses contenant les graines (photos 1+2). Chaque plante produit jusqu'à 1'700 graines, qui, dans le sol, gardent une capacité germinative allant jusqu'à 50 ans. Il est donc crucial d'éliminer les plantes avant la maturation de leurs graines, et de les évacuer avec les ordures à incinérer.

Dans ce cas comme dans d'autres, respectez la règle : **agir dès les premiers soupçons de présence !**



Photo 2: Inflorescences et fructifications de l'abutilon à fleurs jaunes (photo: M. Keller, Agroscope).

### Bulletin PV Cultures maraîchères



Photo 3: La mouche blanche (*Aleyrodes proletella*) est en pleine activité de ponte sur les choux. Les premières larves de syrphes (*E. balteatus* et autres) apparaissent actuellement et se nourrissent des pontes (photo: C. Sauer, Agroscope).



Photo 4: Le mildiou (*Peronospora parasitica*) infeste fortement les cultures de brassicacées et tend à sporuler aussi à la face supérieure des feuilles (photo: C. Sauer, Agroscope).



Photo 5: Il faut s'attendre dès maintenant à l'apparition de la maladie des nervures noires (*Xanthomonas campestris*) dans les cultures de choux (photo: C. Sauer, Agroscope).



Photo 6: Le vol d'invasion du puceron des racines de la laitue (*Pemphigus bursarius*) a commencé (photo: R. Total, Agroscope). Il est recommandé de protéger les cultures sensibles situées dans les régions menacées.



Photo 7: Dans les régions où les attaques du psylle de la carotte (*Trioza apicalis*) sont fréquentes, il faut surveiller dès maintenant l'occurrence de déformations du feuillage (photo: C. Sauer, Agroscope). Si l'on peut exclure que les pucerons soient responsables des dégâts (présence d'individus vivants ou d'exuvies), alors ces derniers sont attribuables à une attaque de psylles de la carotte.



Photo 8: On observe maintenant l'apparition de jeunes larves de noctuelles sur les légumes fruits cultivés sous verre. Sur poivrons, les dégâts causés par les morsures se traduisent par de nombreux trous ronds aux bords francs (photo: C. Sauer, Agroscope). Contrôlez vos cultures et faites un traitement en cas de nécessité.



Photo 9: Mouche du chou (*Delia radicum*) sur une feuille de colrave (photo: C. Sauer, Agroscope).

#### Augmentation de l'activité de la mouche du chou

Nous prévoyons que le deuxième vol de la mouche du chou va également commencer dans les zones tardives. Les prévisions donnent une probabilité de forte augmentation des pontes dans les régions où les attaques sont habituelles, et les cultures sensibles doivent être protégées. Cependant, le modèle prédictif SWAT ([www.jki.bund.de](http://www.jki.bund.de)) prévoit un pic du vol et des pontes à fin juin/début juillet seulement. Nous vous informerons en conséquence.

Dans les cultures de longue durée, comme les choux de Bruxelles, il est recommandé de réserver un premier traitement au diméthoate à l'époque du pic de vol annoncé pour fin juin/début juillet. Les deuxièmes et troisièmes traitements au diméthoate seront si possibles réservés aux mois d'août et de septembre, pour lutter contre les larves issues du 3<sup>ème</sup> vol de la mouche du chou. On peut en effet s'attendre à une longue durée de l'activité automnale du ravageur.



Photo 10: Le puceron cendré du chou (*Brevicoryne brassicae*) occasionne d'importants dégâts lorsqu'il s'attaque au cœur des plantes (photo: C. Sauer, Agroscope).

#### Le puceron cendré du chou attaque fort !

La pression d'infestation augmente. Les jeunes cultures de choux présentent parfois de très gros dégâts, et il est recommandé de contrôler les cultures. Le seuil de tolérance est fixé à quatre plantes avec présence du ravageur sur dix contrôlées, ou alors dès que l'on constate des dégâts (déformations et décolorations) au cœur des plants. On trouvera ci-dessous la liste des substances actives autorisées pour la lutte contre les pucerons, par exemple en cultures de choux-fleurs et de choux pommés de plein champ. Pour tirer profit du potentiel des auxiliaires, il faut utiliser des insecticides qui les ménagent, tels le pirimicarbe (Pirimor, Pirimicarb, Pirimicarb 50 WG), la pymétozine (Plenum WG). Le délai d'attente pour ces substances actives est d'une semaine. Est en outre autorisés en plein champ, avec un délai d'attente de 3 jours : bifenthrine (Capito Multi insecticide, Talstar SC). Sur choux-fleurs et choux pommés de plein champ, on peut aussi utiliser (délai d'attente 2 semaines) acétamipride (divers produits), les pyréthrinoides zeta-cyperméthrine (ArboRondo ZC 1000, Fury 10 EW) et lambda-cyhalothrine (divers produits), ainsi que spirotétramate (Movento SC) et thiaclopride (Biscaya).

Sont autorisés en cultures **BiO** contre les pucerons sur choux-fleurs et choux pommés de plein champ, avec un délai d'attente de 3 jours: pyréthrine (Alaxon Gold, Deril, Sanoplant Bio-Spritzmittel); huile de sésame raffinée + pyréthrine (Pyrethrum FS, Parexan N, Sepal) et l'extrait de quassia (BIOHOP DeISAN, Quassan).

Concernant les préparations de « savons » à base d'acides gras et sels de potassium (p.ex. Siva 50) le délai d'attente est 1 semaine. Sont aussi autorisés les acides gras BIOHOP DeIMON, Natural et Neudosan Neu.

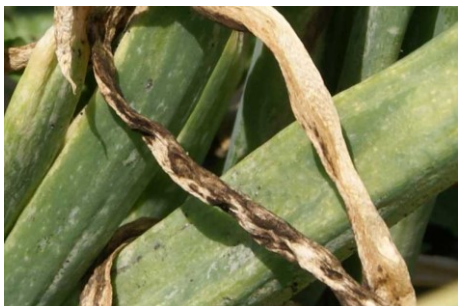


Photo 11 : Taches noires typiques d'attaques de *Stemphylium botryosum* (photo : C. Sauer, Agroscope).

### Maladies du feuillage sur oignons

Les précipitations de ces derniers jours ont renforcé, la prolifération des taches foliaires sur oignons. Contrôlez vos cultures et faites un traitement en cas de nécessité.

Si l'attaque de mildiou s'accompagne d'atteintes d'autres maladies foliaires telles la cladosporiose (*Cladosporium alli-cepae*) ou l'alternariose (*Alternaria porri*), on peut aussi utiliser des substances actives fongicides du groupe des strobilurines, par exemple azoxystrobine (divers produits, délai d'attente 2 semaines) ; chlorothalonil + azoxystrobine (Ortiva Opti, délai d'attente 3 semaines) ; ou azoxystrobine + difénoconazole (Priori Top, délai d'attente 2 semaines). Il est également possible d'utiliser mancozèbe + mandipropamide (Revus MZ, Sandora, Virexa ; délai d'attente 3 semaines) ; fluazinam (divers produits, délai d'attente 1 semaine) ou difénoconazole (divers produits, délai d'attente 2 semaines). On trouvera les indications précises dans DATAphyto ou dans la banque de données de l'OFAG.

Sur les oignons, contre la maladie du feuillage *Stemphylium* (*S. botryosum*), on peut utiliser les substances actives Tébuconazole + Fluopyram (Moon Experience), avec un délai d'attente d'une semaine.

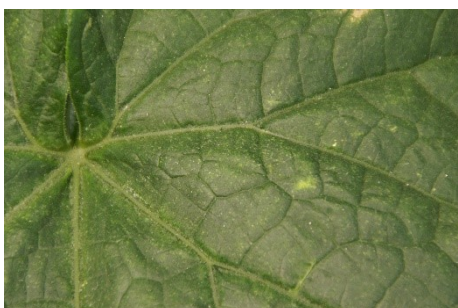


Photo 12: Attaque de tétranyques sur une feuille de concombre (photo: C. Sauer, Agroscope). On observe sur la feuille attaquée un grand nombre de piqûres de nutrition semblables à de petits trous d'aiguille.

### L'infestation de tétranyques progresse dans les cultures de légumes fruits

Actuellement, la pression d'infestation des tétranyques tisserands (*Tetranychus urticae*) augmente rapidement dans les cultures de légumes fruits sous verre. Les premiers individus ont aussi été observés lundi sur de jeunes haricots à rames de plein champ.

Lors de vos tournées de contrôle, marquez les foyers d'infestation. Une mesure d'urgence sous abris consiste à concentrer dans ces foyers des sachets d'acariens prédateurs (*Amblyseius*) ; commandez immédiatement ces auxiliaires ou, si nécessaire, traitez les foyers.



Photo 13: Attaque de tétranyques sur une feuille de tomate âgée (photo: C. Sauer, Agroscope). Le dessus de la feuille jaunit à l'emplacement de l'attaque, qui, elle, se produit sur la face inférieure.

Dans les cultures de concombres, de tomates et d'aubergines sous abris sont autorisés des acaricides sélectifs, ménageant les auxiliaires, par exemple acequinocyl (Capito Milben-Stop, Kanemite) et bifénazat (Acramite 480 SC) ; ou encore hexythiazox (Credo, Nissostar) qui peut être utilisé en cultures de concombres et de tomates sous verre. Le délai d'attente est de 3 jours pour ces spécialités. En plus, on peut utiliser les substances actives suivantes, avec un délai d'attente de 3 jours, dans les cultures sous abri de concombres, de tomates et d'aubergines: abamectine (Vertimec, Vertimec Gold) ; fenpyroximate (Kiron), maltodextrine (Majestik) et spiroadiclofen (Envidor). Sur tomates et aubergines, l'étozazole (Arabella) est aussi autorisé contre le tétranyque tisserand, avec un délai d'attente de 3 jours.

Sont autorisés en cultures **BIO** contre les acariens sur concombres, tomates et aubergines sous verre, avec un délai d'attente de 3 jours : pyréthrine (Alaxon Gold, Deril, Sanoplant Biospritzmittel) et huile de sésame raffinée + pyréthrine (Pyrethrum FS, Parexan N, Sepal). Concernant les préparations de « savons » à base d'acides gras et sels de potassium (p.ex. Siva 50), le délai d'attente est de 1 semaine. Sont aussi autorisés les acides gras BIOHOP DeIMON, Natural et Neudosan Neu. Dans les cultures de concombres sous serre, on peut aussi utiliser azadirachtine A (BIOHOP DeINEEM, Neem-Azal-T/S, Sanoplant Neem) avec un délai d'attente de 3 jours.

Toutes les données sont fournies sans garantie. Pour l'utilisation de produits phytosanitaires, respecter les consignes d'application, les charges et les délais d'attente. De nombreuses indications et charges sont révisées dans le cadre du réexamen des produits phytosanitaires autorisés. Il est recommandé de consulter DATAphyto ou la banque de données de l'OFAG avant toute utilisation. Pour consulter les résultats du réexamen ciblé, voir :

<https://www.blw.admin.ch/blw/fr/home/nachhaltige-produktion/pflanzenschutz/pflanzenschutzmittel/zugelassene-pflanzenschutzmittel.html>

## Mentions légales

Données, Informations :	Daniel Bachmann & Christof Gubler, Strickhof, Winterthur (ZH) Lutz Collet, Grangeneuve, Posieux (FR) Patrick Joller & Michael Mannale, Arenenberg, Salenstein (TG) Martin Keller, Beratungsring Gemüse, Ins (BE) Eva Körbitz & Daniela Marschall, Landwirtschaftliches Zentrum, Salez (SG) Suzanne Schnieper & Christian Wohler, Liebegg, Gränichen (AG) Martina Keller, Matthias Lutz & René Total, Agroscope
Éditeur :	Agroscope
Auteurs :	Cornelia Sauer, Matthias Lutz, Serge Fischer, Lucia Albertoni, Mauro Jermini (Agroscope) und Martin Koller (FiBL)
Coopération :	Kant. Fachstellen und Forschungsinstitut für biologischen Landbau (FiBL)
Adaptation française :	Serge Fischer, Christian Linder (Agroscope)
Copyright :	Agroscope, Schloss 1, Case postale, 8820 Wädenswil www.agroscope.ch
Changements d'adresse, Commandes :	Cornelia Sauer, Agroscope cornelia.sauer@agroscope.admin.ch